

LIUNA!

Local 527 Scholarship
Trust Fund



Board of Trustees / Executive Board

Luigi Carrozzi
Chairperson /
Business Manager

Duncan McDonell
Co-Chair /
President

Carlo Trunzo
Trustee /
Vice-President

Shawn McLaughlin
Trustee /
Secretary-Treasurer

Steve Di Nardo
Trustee /
Recording Secretary

Michael Di Pentima
Trustee
Executive Board
Member

Danis Pascoal
Trustee
Executive Board
Member

6 Corvus Court
Ottawa, ON
K2E 7Z4

Telephone No.:
(613) 521-6565

Toll free No.:
1-800-267-9762

Fax No.: (613) 521-6580

LIUNA!

Local 527

Berardino Carrozzi Scholarship Awards

Cher(ère) membre,

juin 2025

Nous sommes heureux d'annoncer notre 21ème programme annuel de bourses d'étude pour l'année scolaire 2025/2026. Les fiduciaires accorderont 20 bourses d'étude aux enfants à charge des membres de la Section locale 527 de LIUNA; 3 000 \$ sera remis aux candidats fréquentant une université **canadienne** et 2 000 \$ sera remis aux candidats fréquentant un collège **canadien** pour l'année scolaire **2025/2026**.

Les bourses d'étude ne sont pas limitées aux étudiants de première année et peuvent être attribuées plus d'une fois. Une bourse d'étude peut aussi être accordée à la même famille avec deux ou plusieurs personnes à charge aux études postsecondaires.

Veillez noter que les bourses sont limitées aux enfants des membres et **que les membres ne sont pas admissibles**.

Le Fonds de bourses d'étude de LIUNA Section locale 527 continuera d'offrir aux enfants des membres qualifiés une bourse de 500,00\$ s'ils ont terminé avec succès l'année scolaire 2024/2025 dans un collège ou une université et n'ont pas reçu une bourse d'étude pour cette année scolaire.

Le formulaire d'application pour une bourse d'étude, le formulaire de références requis pour l'application à la bourse d'étude ainsi que le formulaire d'application pour la bourse éducationnelle peuvent être retrouvés sur notre site web au <http://liunalocal527.com/benefits/scholarship-fund/scholarship-fund-forms/>. Pour la première fois cette année, la fiche d'évaluation des juges est accessible pour obtenir de l'information sur la façon dont les demandes de bourse sont notées.

Nous vous encourageons à fournir ces informations à vos enfants qui sont qualifiés (selon les règles d'éligibilité énumérées ci-dessous). Si vous êtes incapables d'obtenir les documents nécessaires en ligne, veuillez contacter notre bureau pour demander les formulaires dont vous avez besoin.

Veillez noter que les étudiants(tes) ayant reçu une pleine bourse d'un établissement postsecondaire ne sont pas admissibles au programme de bourses d'étude, mais peuvent recevoir la subvention scolaire de 500,00\$.

Il y a deux étapes dans le processus de sélection. Durant l'étape I, les demandes soumises seront examinées par les fiduciaires du Fonds de bourses d'études de LIUNA Section locale 527 afin de déterminer l'éligibilité des membres.

Pour déterminer l'éligibilité des membres à l'étape I, les critères sont les suivants :

1. Le membre doit travailler sous une convention collective pour laquelle l'employeur contribue au Fonds des bourses;
2. Le membre doit avoir accumulé, à son crédit, 500 heures de travail au cours d'une période de 12 mois commençant le 1^{er} janvier 2024 ;
3. Le membre doit être en règle avec le syndicat durant le processus de sélection et d'attribution des bourses ainsi que durant la période d'accumulation des heures mentionnées ci-dessus. Pour les bourses éducationnelles, le membre doit être en règle pour 12 mois consécutifs (avant d'appliquer).

Si le membre est éligible, la demande passera à l'étape II, où elle sera évaluée par un comité de sélection composé de dirigeants communautaires.

Feel the Power

.../2

Tous les candidats (tes) passant à l'étape II doivent satisfaire les critères suivants pour passer à la prochaine étape.

1. Le candidat (e) doit avoir été désigné comme *personne à charge* par le membre sur le formulaire d'inscription au bureau du Régime de prestations des membres de LIUNA Section locale 527;
2. Le candidat doit avoir commencé un programme d'étude postsecondaire avant d'atteindre son 25^{ème} anniversaire;

Pour les candidats de bourses d'étude (2 000,00\$ ou 3 000,00\$) :

1. L'étudiant(e) doit fournir une preuve d'acceptation de son inscription à temps-plein dans une université ou un collège canadien, dans un programme d'une durée minimale de deux ans, et doit fournir une preuve du paiement des droits de scolarité pour les trimestres d'automne/hiver 2025/2026; (**preuve de paiement doit être fournie avant le 30 septembre, 2025**).
2. L'étudiant(e) doit fournir un relevé de notes démontrant qu'il a obtenu une moyenne minimale de 70 % pour l'année scolaire 2024/2025;
3. L'étudiant(e) doit fournir un curriculum vitæ qui comporte une description de sa participation communautaire, son bénévolat après l'école et ses activités parascolaires;
4. L'étudiant(e) doit fournir le formulaire de références complété par un employeur ou un enseignant indiquant l'éthique de travail de l'étudiant;
5. L'étudiant(e) doit présenter une dissertation d'au moins 500 mots (maximum de 1000 mots) sur le sujet suivant: «**Comment les syndicats devront-ils évoluer pour continuer d'avoir du succès au 21e siècle?** » Toutes les dissertations deviennent la propriété du Fonds de bourses d'étude;
6. L'étudiant(e) doit remettre les formulaires et la documentation demandée au plus tard le 4 juillet 2025.

Pour les candidats de subventions scolaires (500,00\$) :

1. L'étudiant doit fournir un relevé de notes démontrant qu'il a réussi l'année 2024/2025 dans un collège ou une université canadienne avec une moyenne minimale de 65%;
2. L'étudiant doit soumettre un formulaire de demande de bourse complété au plus tard le 4 juillet 2025. Cela s'applique aussi pour les candidats dont l'année scolaire ne sera pas terminée avant la date limite.

Les demandes répondant aux critères ci-dessus seront évaluées par un comité de sélection indépendant composé de dirigeants communautaires.

En septembre 2025, les candidats recevront par écrit les choix du comité de sélection indépendant du Fonds. Aucun renseignement sur le statut de la demande ne sera fourni par téléphone.

Veuillez noter que le montant versé à titre de bourse par le programme de LIUNA n'est pas imposable. Par conséquent, conformément aux réglementations de l'Agence du revenu du Canada (l'ARC), un T4A doit être remis à tout individu qui reçoit une bourse et celui-ci devra être envoyé avec votre déclaration d'impôt.

Nous présentons nos meilleurs vœux de succès aux candidats.



Luigi Carrozzini,
De la part du Fonds des bourses, LIUNA Section locale 527